

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 28 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 22 janvier 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Romain FERRIER
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Bernadette RIOS
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC & M. Philippe BÉAL

Etaient représentés (procuration) :

- M. Christian BOURNAT (à Mme Marie-France MARMY)
- M. Bruno BOSLOUP (à Mme Bernadette RIOS)
- M. Cédric DAUDUIT (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- M. Bernard FRASIAK (à Mme Séverine VIAL)
- M. Antoine LUCAS (à M. Yannick DUPOUÉ)

Était absent :

- M. Patrick GIRAUD

VOTE : En exercice : 35 Présents : 28 / Représentés : 6 Votants : 34

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : Néant

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ENGAGEMENT**

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ENGAGEMENT**

Madame la Présidente explique que tous les territoires doivent être couverts par un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) d'ici le 30 juin 2021. Le CRTE est un outil de contractualisation de l'Etat qui vise :

- A remplacer les dispositifs de contractualisation existants qu'étaient les contrats de ruralité,
- A intégrer les programmes déjà existants d'appui aux territoires (Action cœur de ville, France mobilités, petites villes de demain, France service, France Très haut débit, France mobilité)
- A reprendre les actions prévues dans les plans climat air-énergie territoriaux (PCAET)
- A valoriser, le cas échéant, d'autres programmes et projets (Territoires d'industrie, opérations de revitalisation des territoires, ...).

Le CRTE sera signé pour une durée de 6 années. Il devra comprendre un plan d'actions élaboré avec les communes membres. Il sera actualisé chaque année par avenant en fonction des nouveaux projets. Les subventions issues du CRTE pourront se cumuler avec la DETR.

Par conséquent, Madame la Présidente propose :

- De s'engager dans un CRTE
- De l'autoriser à signer un CRTE afin de permettre la contractualisation avec l'Etat pour la CCEDA et ses communes membres pour les 6 années à venir et ainsi émarger à tous les programmes inscrits dans le CRTE.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1^{er} février 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.